



Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors

Réunion du **17 janvier 2020**

Procès-Verbal N° 19

Président : Pierre Clot

Secrétaire : Francis Couffignal

Présents : Reynès Roger – Marc Chauzy – Henri Perset

Le coordinateur en charge des compétitions : René Cabot

Tirage des différentes Coupes

Le prochain tirage des différentes coupes aura lieu le mercredi 29 janvier 2020 à 18h30 chez notre partenaire TDSC.

Courrier de Combes

Le match Rieupeyroux/la Salvetat 2 – Combes ES 1 est maintenu au dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 (décision de la CDGCS de ne pas reporter le match).

Courrier de Larzac Vallées

Le club demande de ne pas jouer des matchs de rattrapage le samedi 15 février 2020.

Départementale 1

Le match Druelle FC 2 – Réquista 1 programmé le samedi 1^{er} février 2020 à 19h00 se jouera le vendredi 31 janvier 2020 à 21h00 (demande de Druelle en raison de l'équipe 1 qui joue le samedi soir et accord de Réquista)

Départementale 3

Le match Villefranche 2 – Foot Rouergue prévu initialement le samedi 18 janvier 2020 à 19h00 se jouera le vendredi 17 janvier 2020 à 20h30 (demande de report de match faite par Villefranche hors délai : **amende 30€** article 42 du règlement des championnats).

Le match Toulonjac 1 – Villefranche de Rouergue 2 prévu initialement le samedi 8 février 2020 à 19h00 se jouera le vendredi 7 février 2020 à 20h30 (accord de Villefranche Rgue 2).

Le match Penchot/Livinhac/Firmi 1 – Combes ES 1 reprogrammé le dimanche 26 janvier 2020 à 15h00 à Boisse penchot se jouera le samedi 25 janvier 2020 à 19h00 sur le stade de Livinhac (demande de Penchot, Combes n'a pas répondu dans les délais).

Le match Sébazac 2 – Le Monastère 2 reprogrammé le samedi 25 janvier 2020 à 20h00 à Mouret se jouera le vendredi 24 janvier 2020 à 20h00 sur le stade de Sébazac (demande de Sébazac, accord du Monastère).

Le match Naucelle FC 2 – Haut Levezou 1 reprogrammé le samedi 22 février 2020 à 20h00 sur le stade municipal se jouera le vendredi 21 février 2020 à 20h30 sur le stade des Laurines à Naucelle (demande de Naucelle, accord de Levezou).

Départementale 4

Le match Laissac US 1 – St Juéry 1 prévu initialement le samedi 1^{er} février 2020 à 20h00 se jouera le vendredi 31 janvier 2020 à 21h00 (demande de Laissac et accord de St Juéry).

Le match Penchot/Livinhac/Firmi 2 – Argence Viadène 2 est maintenu au samedi 22 février 2020 à 20h00 sur le stade de Livinhac (refus de Penchot d'inverser la rencontre).

Le match Espalion 2 – Penchot/Livinhac/Firmi 2 prévu initialement le dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 se jouera samedi 18 janvier 2020 à 18h00 (demande de report de match faite par Espalion hors délai : **amende 30€** article 42 du règlement des championnats).

Départementale 5

Le match Sébazac 3 – Larzac Vallées 2 est maintenu au dimanche 26 janvier 2020 à 15h00 stade Christian Delmas à Sébazac (refus de Larzac Vallées de jouer le samedi).

Le match Broquiès 1 – St Rome Tarn 1 prévu initialement le dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 se jouera le samedi 18 janvier 2020 à 15h00 à Broquiès (accord de St Rome).

Le match Pareloup Céor 2 – Aubrac 98 1 prévu initialement le samedi 18 janvier 2020 à 20h00 se jouera le samedi 18 janvier 2020 à 20h30 (demande d'Aubrac 98 et accord de Pareloup).

Le match Réquista US 3 – La Selve Rullac est **inversé** le match aller aura lieu à La Selve le vendredi 10 janvier 2020 à 20h30, le match retour aura lieu à Réquista le samedi 18 avril 2020 à Réquista (en raison de la qualification de Réquista en coupe Occitanie).

Le match Réquista 3 – Druelle/Souyri 3 reprogrammé le samedi 25 janvier 2020 se jouera le vendredi 24 janvier 2020 à 20h30 (accord de Druelle).

Départementale 6

Le match St Julien de Rodelle 2 – Méridienne d'Olt FC 3 est inversé le match aller aura lieu le dimanche 23 février à St Julien de Rodelle, le match retour aura lieu le samedi 9 mai 2020 à la Méridienne d'Olt FC 3.

Forfaits

Le match Aubrac 98 – JS Levezou 3 championnat **D5 poule du 12 janvier 2020** :1^{er} forfait de **JS Levezou 3 : Amende : 50€**

Le match Le Monastère 2 – Larzac Vallées 1 championnat **U17 D3 poule B** : 2^{ème} forfait de **Larzac Vallées1 : Amende 80€.**

Le secrétaire